

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bordeaux, le 4 janvier 2022

PRISE DE FONCTION DE CHRISTOPHE GOUINAUD

Chef du service interacadémique des systèmes d'information (SIASI) au sein de la région académique Nouvelle-Aquitaine

Christophe Gouinaud est nommé chef du service interacadémique des systèmes d'information (SIASI). Il a pris ses fonctions le 1^{er} janvier, date à laquelle le SIASI a été créé.

En 1990, Christophe Gouinaud est diplômé d'une maîtrise de mathématiques appliquées (université Pierre-et-Marie-Curie) et est formateur en informatique à l'Institut Volney à Paris. Il obtient un diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) de télédétection (1991) et devient ingénieur de recherche à Télécom Paris (1991-1992), puis ingénieur système et réseaux au Centre national de télédétection de Tunis (1992-1993).

Après sa thèse de doctorat à Télécom Paris sur la cartographie automatique d'agglomérations (1993-1996), il s'installe dans la région de Clermont-Ferrand. Il devient ingénieur système à l'école Polytech Clermont-Ferrand (1996-1999), maître de conférences à l'Institut Supérieur d'Informatique, de Modélisation et de leurs Applications (ISIMA) et au Laboratoire d'Informatique, de Modélisation et d'Optimisation des Systèmes (LIMOS; 1999-2007), directeur adjoint de l'ISIMA (2007-2012) et vice-président de l'université Blaise-Pascal (UBP) chargé du numérique (2012-2015).

Il assure les fonctions de directeur des systèmes d'information (DSI) de l'académie de la Guadeloupe (2015-2021). Il rejoint la région académique Nouvelle-Aquitaine en septembre 2021 en tant que préfigurateur du service interacadémique des systèmes d'information.

Christophe Gouinaud se voit officiellement confier le pilotage du service interacadémique des systèmes d'information (SIASI) au sein de la région académique Nouvelle-Aquitaine, à compter du 1er janvier 2022. Ce service, qui figure au rang des services interacadémiques obligatoires créés dans le cadre de la réforme territotale, est construit à partir des DSI académiques existantes. Un service interacadémique agit comme une « plateforme de services », pour le compte de chaque recteur d'académie et pour celui du recteur de région académique. Il représente, au-delà d'un enjeu de cohérence, une opportunité pour élever le niveau d'expertise dans des domaines de compétences rares et pour améliorer la réactivité des organisations. À ce titre, le SIASI a en charge :

- d'assurer sur tout le territoire de la région académique Nouvelle-Aquitaine la satisfaction des besoins techniques numériques ;
- de faciliter tous les usages numériques, qu'ils soient pédagogiques ou de gestion;
- d'assurer, en lien avec le délégué régional académique au numérique, les obligations numériques envers les services ministériels et toutes les collectivités locales, notamment l'appui nécessaire (ingénierie, conseil, médiation) aux cadres de l'Éducation nationale afin de faciliter leur vie numérique dans le respect des prérogatives de la région académique, des académies et des collectivités locales.

CONTACTS PRESSE Région académique Nouvelle-Aquitaine

Valérie Courrech, directrice de la communication : 06 15 56 12 84 Audrey Dugleux, chargée de communication : 06 15 32 72 22